

**COMMUNE
D'ALLAIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

en exercice : 27

présents : 25

votants : 27

L'an deux mil vingt six

le : vingt-deux mai

le Conseil Municipal de la Commune d'ALLAIRE (Morbihan)
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie
sous la présidence de M. Jean-François MARY, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026

**PROPOSITION
D'AFFECTATION DES
RESULTATS 2025 BUDGET
ANNEXE GENDARMERIE**

PRESENTS : M. MARY Jean-François, Mme ALLARD Clarisse, M. BARON Christophe, Mme BAUDU Nolwenn, M. BLOSSIER Thomas, Mme BOCQ Florence, Mme CAILLET Angélique, Mme COYAC Emmanuelle, M. DEQUI Claude, M. DOUZAMY Bruno, M. HEMERY Didier, M. JOLY Pierre-Alexandre, M. LEBRUN Jean-Lou, M. LE FOL Yoann, M. LE LIEVRE Jérôme, Mme MAHE Séverine, Mme MAUVOISIN Marie-Hélène, M. MEHAT Damien, M. PANHALEUX Dominique, Mme POTIER Floriane, Mme ROBIC Catherine, Mme SCHOTT Virginie, M. SEILLER Michel, M. SOURDRIL Maximilien, Mme VANDEKERKHOVE Christine.

Mme MORAND Anna donne procuration à M. MARY Jean-François

Mme RENOU-COLMONT Dominique donne procuration à Mme Marie-Hélène MAUVOISIN

Secrétaire de séance : Mme ALLARD Clarisse

Rapport de Monsieur Michel SEILLER, Maire-Adjoint, en charge des finances, des ressources humaines et de la vie économique

Le conseil municipal,

Vu le compte financier unique 2025 approuvé le 22 mai 2026 faisant apparaître en clôture de l'exercice, un résultat d'exploitation du budget annexe « Construction d'une gendarmerie » s'élevant à -151 764,59 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- la répartition de l'affectation du résultat selon les dispositions suivantes
 - report à la section d'exploitation 2026 du déficit de - 151 764,59 €
 - Report à la section d'investissement 2026 de l'excédent de 59 172,36 €

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance

Jean-François MARY

Clarisse ALLARD

Maire d'ALLAIRE

Conseillère municipale

